

Nous ne sommes pas des pantins !

Une réunion concernant le recrutement et la formation du nouveau corps fusionné de catégorie B administrative initialement prévue le 29 juin 2011, puis le 12 juillet, s'est déroulée (en toute logique !) le 11 juillet 2011. Il s'agissait de réexaminer le projet de décret relatif aux missions du futur corps puis d'amorcer la réflexion sur la formation et le recrutement.

Si l'administration est intellectuellement satisfaite de cette parodie de concertation, **Force Ouvrière** dénonce les conditions déplorables d'organisation et de préparation de cette réunion.

En effet, le dossier reçu par les organisations syndicales intitulé « problématique et questionnements » tient sur deux « maigres » pages, en serrant bien un recto A4 aurait suffi. La formation et le recrutement des SA se résument donc à quelques feuilles. C'est totalement méconnaître les SA.

La prime de fonction et de résultat (PFR):

Avant d'avancer sur les travaux concernant le recrutement et la formation, **Force ouvrière** souhaite évoquer la PFR notamment le projet de circulaire transmis aux organisations syndicales pour avis.

Force Ouvrière indique que contrairement aux textes discutés lors des premières réunions sur la PFR, les coefficients 2012 n'apparaissent plus dans le projet qui s'en tient uniquement à l'année 2011. Ainsi, les B administratifs n'ont aucune garantie sur les augmentations annoncées pour 2012. L'administration précise que les coefficients 2012 (3,5 ; 4 ; 4,5 pour la part fonction) ne

sont «qu' un souhait ». Nous sommes en plein délire ! . Lors des différentes réunions, les propositions faites concernant les augmentations de coefficients n'ont JAMAIS été évoquées comme hypothétiques. Les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent , l'administration ferait-elle de cette phrase cynique et méprisante une règle de conduite ?



Force Ouvrière demande la programmation d'une réunion concernant la PFR qui est indispensable pour la mise en place d'un élément tout aussi important que néfaste de la rémunération.

Suite à nos observations, la circulaire 2011 a été modifiée et comprend désormais l'augmentation des coefficients annoncée pour 2012, Pour **Force Ouvrière** c'est toutefois insuffisant et revendique 2 coefficients de fonction respectivement fixés à 4,5 et 5.

Force Ouvrière signale qu'à la prochaine augmentation du SMIC, le premier échelon

des SACN sera en dessous du SMIC. Nous demandons à l'administration de prendre en compte les SAE !

Projet de décret « missions du corps B administratif » :

L'administration propose une relecture du projet de décret. Quelques modifications sont demandées notamment pour ajouter la prévention des risques et la gestion de crise dans les missions du nouveau corps fusionné.

Force Ouvrière demande une explication sur une phrase du projet de décret « importance ou complexité particulière », cela contient une énigme ! Quel est le sens de ces mots ?

L'administration confirme qu'il faut revoir la rédaction du projet mais souhaite que la « rédaction ne soit pas trop inflationniste », les modalités de gestion des B administratifs figureront dans une charte de gestion.

Une charte de gestion qui rappellera notamment les principes qui sous-tendent la fusion et qui menacent les corps !. En dénaturant les corps, ce projet inepte conduira à une absence totale d'égalité entre les corps d'une même catégorie.

Force Ouvrière rappelle à l'administration son opposition à la charte de gestion. Il précise qu'une charte de gestion ne doit pas être contraire aux textes statutaires et ne peut ni les modifier ni les interpréter.

Formation recrutement : « problématique et questionnement » :

Cette fusion va aboutir au remplacement des corps des SAE, des CTT et des CAM par un corps hybride dans lequel les personnels administratifs ayant le niveau bac seront recrutés dans le 1er grade et ceux possédant un diplôme équivalent à bac + 2 directement dans le 2ème grade. Ce nouveau corps possèdera des « spécialités » (transport terrestre ou affaires maritimes...) avec des formations spécifiques.

L'accès direct au 3ème niveau de grade

via l'examen professionnel ne sera plus possible pour les SACN, il faudra d'abord accéder au 2ème niveau de grade soit par concours soit par tableau d'avancement.

A la question d'un recrutement unique à niveau bac et d'une formation diplômante, l'administration répond que la DGAFP souhaite un recrutement à bac +2. **Force Ouvrière** est consternée, notre ministère se plie au diktat de la fonction publique.

Force Ouvrière exige un projet global concernant les ratios de recrutements et de promotions pour ne pas pénaliser davantage les B administratifs de 1er niveau de grade (qui le seront par ailleurs avec le passage dans le NES, mais cela ne perturbe pas l'administration !!). Il est **nécessaire d'instituer des ratios attractifs** pour un meilleur déroulement de carrière et de meilleurs débouchés vers la catégorie A.

L'administration indique que la problématique du ratio promus/promouvables sera débattue après la publication du décret. Drôle de dérive du dialogue social !! Laisser publier le décret en l'état et ouvrir les « concertations » après la publication du texte (synonyme pour l'administration de communication d'informations !). Pour **Force Ouvrière**, l'administration doit présenter un projet global. FORCE OUVRIERE ne signera pas un chèque en blanc à l'administration.

Force Ouvrière rappelle que les agents n'ont pas demandé cette réforme au rabais (cf fil rouge « le nouvel espace statutaire, une réforme en trompe l'oeil »), qu'ils sont inquiets des conséquences sur leurs missions et sur leurs conditions de travail.

Force Ouvrière demande qu'un examen professionnel de SACE soit programmé avant la mise en place du NES. L'administration répond que compte tenu des délais de mise en place dans le NES, un dernier examen professionnel peut être organisé.

Pour **Force Ouvrière**, l'administration construit sciemment un corps « fourre tout » dans lequel les agents n'auraient de commun que le nom.

Bulletin d'adhésion

Pour défendre vos intérêts et le service public, rejoignez FORCE OUVRIERE.
Je souhaite adhérer au syndicat Force Ouvrière PETULTEM.

NOM : PRENOM :

SERVICE :

INM (indice net majoré) :

ADRESSE :

TELEPHONE :

Bulletin à retourner à l'adresse ci-dessous

SN FO-PETULTEM

MEDDTL - Plot I - Arche de la Défense - Colline Sud – 30, Passage de l'arche
92055 - Paris La Défense Cedex 04